



# Étude économique du Royaume-Uni, 2004

**Quels sont les principaux enjeux auxquels est confrontée l'économie du Royaume-Uni ?**

**Quel est le risque d'instabilité lié au marché du logement ?**

**Les règles budgétaires seront-elles respectées ?**

**Faut-il ralentir les dépenses publiques ou accroître les recettes ?**

**Comment peut-on stimuler la croissance en longue période ?**

**Quelles sont les possibilités d'amélioration de la concurrence ?**

**Comment la durabilité de la croissance pourrait-elle être assurée de façon plus efficiente ?**

**Pour plus d'informations**

**Références**

## Résumé

La performance de l'économie britannique a été impressionnante ces dernières années, grâce à de larges réformes structurelles et à un solide cadre macroéconomique. L'OCDE prévoit une croissance supérieure au potentiel en 2004 et 2005, avec un chômage restant à un bas niveau, encore qu'un risque d'instabilité lié au marché immobilier existe. La politique monétaire devrait continuer à être durcie afin de réduire les pressions inflationnistes futures et éviter qu'une nouvelle forte hausse des prix de l'immobilier ne devienne une source de fragilité. En outre, l'offre de logement, actuellement rigide, devrait être assouplie par une réforme des règles d'urbanisme, alors qu'une réforme de la taxe immobilière locale, qui a un caractère régressif, pourrait contribuer à réduire le risque d'instabilité sur le marché du logement. Au cours de la période considérée, les dépenses publiques continueront d'augmenter en pourcentage du PIB, en raison des objectifs ambitieux poursuivis par l'État dans les domaines prioritaires. Un ralentissement de la croissance des dépenses pourrait être justifié pour des motifs d'efficacité : des goulets d'étranglement sont apparus et il faudra du temps pour mettre en place les approches novatrices. Plus généralement il est déterminant de générer les bonnes incitations si l'on veut pouvoir atteindre les objectifs ambitieux fixés dans le domaine des services. Le ralentissement de la croissance des dépenses serait aussi bénéfique pour les finances publiques. Un système de contributions sous condition de ressources pour les diplômés de l'université est une amélioration équitable et d'autres formes de redevances d'utilisation ne compromettant pas les objectifs d'équité pourraient être positives sur le plan de l'efficacité. Ces deux types de mesures sont préférables à un alourdissement de la fiscalité. La croissance tendancielle a déjà été favorisée par la forte diminution du chômage structurel, mais des initiatives sont encore nécessaires pour réduire le nombre d'inactifs, en particulier le nombre de bénéficiaires de pensions d'incapacité. Le niveau d'instruction des élèves a augmenté, mais les autorités doivent continuer d'essayer de remédier au manque de qualifications professionnelles dans le cadre d'une stratégie visant à réduire l'écart de productivité par rapport aux pays qui obtiennent les meilleurs résultats à cet égard. Dans cette optique, la concurrence est aussi importante. Le gouvernement a renforcé le cadre de la concurrence, et la mise en œuvre

*Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique du Royaume-Uni pour 2004. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.*

active de la loi sur la concurrence, de même que les analyses de marché de l'OFT et les enquêtes de la Commission de la concurrence, devraient contribuer à rendre les marchés plus concurrentiels. Cependant, les contraintes d'urbanisme et le pouvoir de marché sont un problème dans le secteur de la grande distribution et les autorités sectorielles de régulation devront rester vigilantes dans les secteurs de l'électricité, du gaz et des télécommunications. Assurer la stabilité macroéconomique, tout en remédiant aux déficiences qui subsistent par le biais de nouvelles réformes structurelles, devrait assurer la poursuite d'une forte performance économique. ■

### Quels sont les principaux enjeux auxquels est confrontée l'économie du Royaume-Uni ?

L'économie du Royaume-Uni a fait montre d'une remarquable résistance au cours du ralentissement récent, la production ne tombant que légèrement au-dessous de son potentiel. Parallèlement, l'inflation est demeurée proche de l'objectif et le taux de chômage est un des plus faibles de la zone OCDE. Plus récemment, le rythme de croissance de l'économie s'est considérablement accéléré, donnant au Royaume-Uni une nette longueur d'avance sur la zone euro. Ces bons résultats reposent sur des réformes structurelles de grande ampleur et des cadres de politique macroéconomique solides. Une politique monétaire volontariste a permis de stabiliser l'activité et l'inflation, grâce au puissant mécanisme de transmission qu'est le marché du logement. Le budget des administrations publiques était nettement excédentaire au point le plus haut du cycle, ce qui a permis aux autorités budgétaires de soutenir énergiquement la croissance durant le fléchissement de l'activité, quoique au prix de l'apparition d'un important déficit public. Face à ces impressionnants résultats macroéconomiques, la décision prise en juin 2003 de repousser encore la tenue d'un éventuel référendum sur l'entrée dans l'Union économique et monétaire (UEM) n'est sans doute guère surprenante. Globalement, le Royaume-Uni paraît bien placé pour tirer parti de la reprise mondiale et élargir l'assise de sa croissance, en faisant en sorte qu'elle repose moins sur la consommation et le patrimoine immobilier.

Pour la période à venir, les pouvoirs publics sont confrontés à trois enjeux essentiels :

- A court terme, il importera de revoir progressivement à la baisse les mesures de relance, afin d'éviter l'apparition de contraintes au niveau de l'offre à un stade prématuré du redressement actuel. Un resserrement rapide de la politique monétaire contribuera également à atténuer le risque d'instabilité macroéconomique que

porte en germe le marché du logement, mais la question des autres mesures pouvant être prises en ce sens est aussi posée.

- A moyen terme, améliorer la qualité des services publics avec un bon rapport coût-efficacité dans des domaines prioritaires tels que la santé et l'enseignement représentera un enjeu capital. Un ralentissement des dépenses publiques, qui s'accélèrent actuellement, pourrait y contribuer. Un échelonnement régulier des nouvelles dépenses pourrait également faciliter l'arbitrage difficile entre hausse des impôts et entorse à la « règle d'or » et au Code de stabilité budgétaire.
- A long terme, il faudra s'employer à renforcer encore la croissance, en réduisant l'« écart de productivité » toujours très marqué entre le Royaume-Uni et le groupe de tête des pays de l'OCDE, alors que la non-activité de certains groupes demeure préoccupante. ■

### Quel est le risque d'instabilité lié au marché du logement ?

Les bons résultats d'ensemble de l'économie reposent sur le dynamisme du secteur des services et de la demande intérieure, tandis que le solde extérieur et le secteur manufacturier freinent l'activité, en raison à la fois de la forte appréciation du taux de change entre 1996 et 1998 et de l'affaiblissement de l'activité en Europe continentale ces dernières années. Se démarquant nettement de la zone euro, le Royaume-Uni a vu sa consommation – stimulée par l'amélioration des termes de l'échange et, plus récemment, par les effets de patrimoine de la forte hausse des prix des logements – demeurer très vigoureuse tout au long de la période. De fait, la consommation privée a été le principal moteur de la croissance. Pourtant, la propension des prix des logements à grimper sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt, qui a contribué à la résistance de l'économie du Royaume-Uni, pourrait aussi devenir un facteur de fragilité eu égard à l'inélasticité de l'offre de logements et à l'augmentation rapide de l'endettement des ménages, avec un risque accru de perturbations de la reprise actuelle. L'OCDE prévoit une croissance de 2¾ pour cent en 2004 et de 3 pour cent en 2005, étayée par un redressement du commerce extérieur et par la poursuite de l'augmentation rapide des dépenses publiques. Même si l'on table sur un ralentissement progressif de la hausse des prix des logements, la consommation privée devrait rester forte. Compte tenu de l'importance croissante du montant net des emprunts hypothécaires utilisés à des fins autres qu'immobilières en tant que moteur de la consommation, les prix des logements pourraient s'envoler de nouveau à court terme, au lieu de ralentir dans leur

mouvement de hausse, avant de chuter brutalement en entraînant un fort recul de la consommation. Toutefois, la situation est différente de celle qui prévalait à la fin des années 80, car le taux d'endettement des ménages est faible par rapport au patrimoine immobilier. De plus, les autorités monétaires ont maintenant plus de marge de manœuvre pour réagir, d'autant que l'inflation reste actuellement maîtrisée.

Malgré ce risque croissant pour la stabilité macroéconomique, mais en accord avec le consensus qui prévaut actuellement parmi les banques centrales, le Comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre a rejeté à maintes reprises l'idée que la politique monétaire devait être expressément subordonnée aux modifications des prix des actifs, *sauf* dans la mesure où celles-ci affectent les futures tensions inflationnistes. Il n'en a pas moins relevé le taux des prises en pension pour la première fois en près de quatre ans en novembre 2003, craignant que l'inflation ne reparte à la hausse dans un contexte de reprise vigoureuse. Le marché du travail est déjà tendu, puisque le taux de chômage est proche de son niveau structurel et que la part des salaires atteint un niveau élevé, annonciateur par le passé d'une résurgence de l'inflation. Un relèvement graduel des taux d'intérêt atténuerait le risque d'un resserrement ultérieur plus accentué et plus brutal et réduirait du même coup le risque de déstabilisation du marché du logement et de l'économie dans son ensemble.

Outre un resserrement rapide de la politique monétaire, les autorités devraient intervenir essentiellement du côté de l'offre sur le marché du logement. Des réformes des règles d'urbanisme améliorant l'offre de logements seraient les bienvenues, non seulement parce qu'une demande plus élastique aurait tendance à modérer les fluctuations des prix de l'immobilier d'habitation, mais aussi parce qu'une offre accrue de logements et les baisses de prix correspondantes seraient hautement souhaitables dans une perspective économique et sociale plus large. La question des règles d'urbanisme a des répercussions sur l'efficacité du secteur du logement, du secteur de la grande distribution et de divers secteurs des services ainsi que sur l'accumulation du capital, qui, par rapport aux autres pays, pâtit d'un faible taux d'investissement dans les structures. Le gouvernement prend actuellement des mesures, notamment réglementaires, pour que les collectivités locales remplissent les objectifs arrêtés en matière de construction de logements. Néanmoins, compte tenu des délais inévitables avant que de telles mesures aient un effet appréciable sur le parc de logements, il faudrait aussi envisager d'autres initiatives, axées sur la demande, surtout parce que l'atténuation des fluctuations des prix de l'immobilier d'habitation pourrait contribuer en soi à stimuler sensiblement

l'offre de logements. Sur le plan fiscal, l'option la plus prometteuse serait de réformer la taxe immobilière locale, afin de la lier plus étroitement à la valeur actuelle des biens. Une réévaluation doit avoir lieu en vue de la taxe de 2007, mais il faudrait ensuite réévaluer plus régulièrement. La régressivité de la taxe devrait aussi être atténuée. Avec une réévaluation plus régulière, la hausse des prix réels des logements devrait se traduire par un surcroît de recettes fiscales, qui pèserait automatiquement sur la consommation et réduirait le risque d'instabilité macroéconomique. Il faut également se féliciter de la surveillance qu'exercera l'Autorité des services financiers sur les marchés hypothécaires à compter de 2004. Il y a lieu en particulier de veiller à ce que les règles prudentielles en matière d'emprunts ne soient pas assouplies en pleine envolée des prix des logements. ■

### Les règles budgétaires seront-elles respectées ?

Les autorités budgétaires s'emploient à respecter à la fois la « règle d'or », à savoir qu'au cours du cycle, elles ne doivent pas emprunter pour financer les dépenses courantes, et la « règle de l'investissement durable », à savoir que l'endettement net du secteur public doit rester inférieur à 40 pour cent du PIB. Le rapport prébudgétaire pour 2003 prévoit pour la période à venir un solde courant nettement plus faible par rapport aux prévisions du budget 2003, alors que le déficit pourrait dépasser le plafond du Traité de Maastricht en 2003. D'une part, la règle d'or devrait être respectée sur l'ensemble du cycle actuel, qui devrait prendre fin en 2005-2006, le solde courant revenant à l'équilibre au début du prochain cycle. De l'autre, selon les prévisions plus pessimistes de l'OCDE, la règle d'or serait tout juste respectée pour le cycle actuel, mais un net déficit structurel persisterait. Dans ce cas, il faudrait ajuster les recettes ou les dépenses pour se conformer à l'avenir aux règles budgétaires. Il vaudrait mieux engager ces mesures durant la reprise actuelle au lieu de les différer et de risquer ainsi de renforcer le ralentissement au cours du prochain cycle. De plus, une stricte maîtrise des coûts est aussi souhaitable. Pour réduire la nécessité de futures hausses, des mesures s'imposent pour éviter le risque d'un déficit budgétaire structurel persistant. ■

### Faut-il ralentir les dépenses publiques ou accroître les recettes ?

Par rapport aux autres pays, les dépenses sont restées faibles pendant de nombreuses années dans les secteurs de la santé et de l'éducation et il était nécessaire

de les accroître pour réaliser les objectifs ambitieux en matière de résultats. Il est actuellement prévu d'augmenter les dépenses en termes réels dans le secteur de la santé de 7¼ pour cent par an jusqu'en 2007, le rythme de progression prévu dans le secteur de l'éducation étant de 5¾ pour cent par an jusqu'en 2005. Bien qu'il y ait des signes d'une amélioration des résultats et de la qualité des services, cette amélioration se situe pour partie dans le prolongement de tendances déjà observées avant que n'intervienne la forte hausse récente des dépenses. Par ailleurs, le rythme de cette hausse génère des pressions sur les coûts dans le secteur public. Une augmentation plus progressive des dépenses de santé et d'éducation offrirait davantage de chances d'améliorer durablement les résultats, au lieu d'accroître durablement les coûts. En outre, elle permettrait à l'État de contrôler et de mettre en œuvre avec soin diverses innovations prometteuses, comme la création de Foundations Hospitals, qui donnerait aux hôpitaux une plus grande souplesse opérationnelle, les mécanismes de financement fondés sur l'activité et la chirurgie en circuit court (Fast Track Surgeries). L'étalement de la hausse des dépenses sur une plus longue durée aurait aussi pour avantage d'économiser les deniers publics à court terme. Tout bien pesé, l'évaluation de l'efficacité d'une augmentation aussi ample des dépenses publiques de santé et d'éducation se heurtera toujours à des difficultés. Les signes actuels de surchauffe et de pressions excessives sont sans doute moins graves qu'il n'y paraît. Toutefois, attendre pour optimiser les ressources disponibles semble également avoir une forte « valeur d'option ».

La dégradation de la situation budgétaire met également en évidence un choix stratégique fondamental auquel le Royaume-Uni se trouve confronté pour porter le niveau de ses soins de santé à celui qu'on observe dans la plupart des pays d'Europe continentale, tout en continuant à améliorer les niveaux d'instruction : soit accepter le niveau correspondant d'impôts et autres prélèvements obligatoires courant en Europe continentale, soit renforcer le financement privé sans remettre en cause le principe d'équité. Pour éviter de fortes hausses d'impôts, les usagers pourraient financer en partie l'amélioration du système de santé et du système éducatif. L'enseignement supérieur est particulièrement symptomatique à cet égard : les universités étant essentiellement financées sur fonds publics, la rentabilité économique moyenne pour les personnes qui suivent une formation supérieure au Royaume-Uni est probablement la plus forte de l'OCDE, compte tenu du large écart de revenu qui sépare les personnes ayant eu accès à l'enseignement universitaire et celles qui n'ont pas atteint ce stade. Il serait donc à la fois équitable et économiquement efficient que les diplômés assument une partie plus importante du coût de leurs études, et le projet du

gouvernement visant à mettre en place un système de contributions dans l'enseignement supérieur est à la fois innovant et bienvenu. Cela permettrait de remédier aux contraintes financières auxquelles sont confrontés les étudiants issus de milieux défavorisés, en leur accordant des prêts pour régler les frais de scolarité plus élevés, qu'ils devront rembourser après obtention de leur diplôme, à moins que leur revenu ne soit inférieur à un niveau minimal. Développer l'enseignement supérieur au moyen d'une participation financière liée au revenu, tout en maintenant les amples mesures d'amélioration financées sur fonds publics pour l'éducation de la petite enfance et pour l'enseignement obligatoire, est le moyen le plus direct d'assurer un accès équitable à l'enseignement supérieur et à l'éducation plus généralement. En matière de santé, un financement privé à grande échelle est incompatible avec le principe défendu par le gouvernement selon lequel l'accès aux soins ne doit pas dépendre de la solvabilité des individus. Il est néanmoins possible de développer, sans faillir à ce principe, la participation aux coûts des usagers. Ainsi, des redevances d'utilisation supplémentaires couvrant le surcoût que représentent les médicaments non génériques, ou la facturation des rendez-vous en cas d'absence du patient, peuvent renforcer les incitations tout en augmentant les recettes. Il importe d'autant plus d'améliorer les mécanismes d'incitation et de déterminer le niveau adéquat de dépenses que, dans le cas du Royaume-Uni, les pressions budgétaires les plus fortes qui s'exerceront du fait du vieillissement de la population au cours des prochaines décennies résulteront davantage du système de santé que du système de retraite.

Pour tirer le plus grand parti possible du surcroît de dépenses affectées aux services publics, une amélioration continue du cadre de gestion des performances est nécessaire. Le Royaume-Uni est en première ligne s'agissant de l'application d'objectifs de performance quantitatifs dans le secteur public. Ces objectifs ont contribué à améliorer les services publics, à accroître la transparence et à revoir à la hausse les ambitions en matière de services publics. Le cadre existant doit maintenant évoluer, en réduisant le nombre d'objectifs, limités aux principaux résultats et aux grandes priorités, en s'attachant davantage aux résultats et en améliorant les méthodes de mesure. Il n'en reste pas moins que ces objectifs ne garantissent pas l'optimisation des dépenses ; ils n'influent sur les comportements que si les fournisseurs de services sont motivés et incités à les atteindre. Le financement des hôpitaux fondé sur des critères d'activité, par exemple, peut contribuer à réduire les délais d'attente et les durées de séjour, mais dans le cadre contractuel récemment adopté il faudrait accélérer et généraliser au-delà de ce qui est prévu actuellement la mise en place de dispositifs de rémunération incitative pour les médecins hospitaliers. ■

## Comment peut-on stimuler la croissance en longue période ?

La croissance tendancielle du Royaume-Uni a été stimulée au cours des vingt dernières années par le recul sensible du chômage structurel. Le taux d'activité, en revanche, n'a quasiment pas progressé. En fait, ce taux est en baisse constante chez les hommes qui sont d'ailleurs plus nombreux à venir grossir les rangs des bénéficiaires de prestations de maladie de longue durée ou d'invalidité. Le nombre de bénéficiaires de pensions d'invalidité a triplé durant les années 80 et la première moitié des années 90, et le nombre de demandeurs de prestations d'incapacité a continué à augmenter depuis 1995, quoiqu'à un rythme plus lent, si bien qu'il est aujourd'hui deux fois et demie plus élevé que le nombre de demandeurs d'allocations chômage. C'est peut-être parce que les autres mécanismes de garantie de ressources ont été considérablement durcis que les prestations d'incapacité sont devenues une « soupape de sécurité ». Les politiques actives du marché du travail mises en œuvre dans le cadre du *New Deal* en faveur de certains groupes défavorisés, notamment les parents isolés, ont permis de faire augmenter leur taux d'emploi. Le *New Deal* pour les handicapés, qui fonctionne actuellement sur une base volontaire, est le principal dispositif pour l'emploi des bénéficiaires de prestations d'incapacité. Le nouveau dispositif « Passerelles pour l'emploi » améliore les aides et incitations financières. Globalement, ces programmes marquent un grand pas dans la bonne direction, mais pour réaliser de nets progrès dans ces domaines il faudra sans doute sensiblement les développer.

Le Royaume-Uni affiche un taux de croissance potentielle respectable, supérieur à la moyenne européenne. De ce fait, l'écart de PIB par habitant avec les principaux pays d'Europe continentale s'est quasiment résorbé. Néanmoins, l'écart avec les pays les plus performants de l'OCDE – comme les États-Unis, le Canada et l'Australie – n'a guère diminué et résulte essentiellement de niveaux de productivité inférieurs. La résorption de cet « écart de productivité » entre le Royaume-Uni et ses principaux concurrents est une des motivations importantes des réformes structurelles et nombreuses sont les initiatives des pouvoirs publics qui ont pour objectif de remédier à cette carence. Les plus importantes sont la « Stratégie en faveur des qualifications », destinée à relever le niveau de qualification de l'ensemble de la population active, l'accroissement des investissements d'infrastructure de l'État et la récente refonte de la politique de la concurrence.

Le récent projet de l'OCDE sur la croissance a mis en lumière le rôle joué par le capital humain dans les

différences de résultats en matière de croissance parmi les pays de l'OCDE. Le Royaume-Uni n'est pas en très bonne position par rapport à ses principaux concurrents pour ce qui est de l'acquisition des savoirs fondamentaux et du niveau des qualifications professionnelles, ce qui a sans doute constitué un obstacle majeur à la croissance de la productivité. Cela pourrait aussi expliquer pourquoi la croissance de la productivité multifactorielle ne s'est pas accélérée récemment, malgré une forte augmentation des investissements dans les TIC. Le système éducatif s'améliore aujourd'hui, mais un trop grand nombre de personnes le quittent encore trop tôt et relativement peu passent par un apprentissage, apprennent un métier ou obtiennent une qualification technique. L'amélioration des possibilités d'éducation de ce groupe devrait rester une priorité tout comme la fourniture de davantage de ressources aux universités dans le cadre d'un dispositif de contributions des diplômés. La formation des travailleurs peu qualifiés exerçant déjà un emploi est intéressante aussi bien du point de vue personnel que dans l'optique de la productivité, mais seulement si les améliorations sont suffisantes pour justifier les frais de scolarité et la perte de production correspondante. Dans ce contexte, la participation aux coûts devrait être développée de façon à assurer que les cours choisis correspondent bien aux besoins.

Les autorités sont déterminées à augmenter l'investissement des administrations publiques, qui a été sacrifié depuis des décennies pour faire face à court terme aux réductions budgétaires requises, mais qui, d'après les règles budgétaires actuelles, ne devrait pas avoir à souffrir de ces pressions. Cependant, même les plans visant à doubler la part de l'investissement public net dans le PIB pour la porter à un peu plus de 2 pour cent ne permettront pas d'obtenir un niveau d'investissement public égal à celui de la plupart des autres pays de l'OCDE. Le secteur où l'insuffisance de l'investissement dans l'infrastructure a vraisemblablement pesé le plus sur les perspectives de croissance à long terme est celui des transports. Les autorités sont déterminées à augmenter sensiblement l'investissement dans les transports, en particulier dans les routes. Cependant, cela ne règlera vraisemblablement pas le problème des encombrements, qui sont déjà bien pires et beaucoup plus coûteux pour les entreprises que dans la plupart des autres pays. Le système de péage urbain mis en place à Londres paraissant devoir être un succès, l'État devrait envisager d'introduire de tels systèmes sur une base expérimentale, afin de décider si les redevances d'usage des routes, qui reflètent mieux les coûts d'encombrement, ne pourraient pas compléter et remplacer en partie les taxes sur les carburants. ■

## Quelles sont les possibilités d'amélioration de la concurrence ?

Les pressions concurrentielles sont, semble-t-il, relativement fortes au Royaume-Uni, les réglementations économiques et administratives freinant la concurrence et les obstacles aux échanges étant parmi les plus faibles de l'OCDE. Néanmoins, des possibilités d'amélioration existent et la réforme récente de la législation sur la concurrence devrait permettre des progrès à cet égard. Une application active des dispositions législatives, de même que les études permettant de mettre en évidence les problèmes de concurrence qui ne sont pas dus à des violations du droit de la concurrence, contribueront à assurer des marchés concurrentiels. Cependant, les autorités devront continuer de limiter le recours à des interventions dans l'« intérêt public » et veiller à l'indépendance des organismes chargés d'appliquer la loi. Une plus grande priorité devrait être accordée à l'application des dispositions concernant les ententes horizontales sur les prix et l'Office of Fair Trading (OFT) a déjà ouvert des enquêtes. Pour renforcer la crédibilité du programme de mise en œuvre, l'OFT devrait appliquer les sanctions plus strictes qui sont maintenant prévues contre ces ententes. A long terme, il faudra se préoccuper du risque de chevauchement entre les activités de l'OFT et celles de la Commission de la concurrence. A mesure que le champ d'intervention et de compétence de l'OFT s'élargit, la contribution particulière que peut apporter la Commission de la concurrence pourrait devoir être reconsidérée.

Dans le secteur de la *grande distribution*, l'enquête récente de la Commission de la concurrence a conclu qu'en général les conditions sont concurrentielles et que les différences de prix avec l'Union européenne peuvent s'expliquer essentiellement par la vigueur du taux de change. Cependant, le pouvoir de marché détenu, à l'achat comme à la vente, par les grands détaillants, reste un problème. En particulier, l'enquête a conclu que les détaillants ont utilisé leur pouvoir de marché (à l'achat) au détriment des fournisseurs et des concurrents. Dans ces conditions, l'OFT a négocié un code de bonnes pratiques pour régir les relations entre acheteurs et fournisseurs, encore qu'il ne soit pas évident que ce code permette de résoudre les problèmes, les autorités de la concurrence devant en tout cas rester vigilantes. Pour ce qui est de l'entrée dans le secteur, l'approche récente des autorités en matière d'urbanisme a rendu très difficile l'installation de nouvelles grandes surfaces. La concurrence sur le marché est ainsi freinée à la fois en entravant l'entrée et en empêchant les entreprises de se développer pour tirer pleinement parti de leur productivité potentielle. Au cours des années 90, la croissance de la productivité

dans le secteur de la grande distribution a été particulièrement décevante par rapport à celle observée aux États-Unis. Il est plus difficile au Royaume-Uni de réaliser les gains de productivité liés à la création de grandes surfaces en raison de la rareté des terrains et du surpeuplement, mais les autorités examinent l'opportunité des contraintes actuelles d'urbanisme. Ces contraintes pourraient être assouplies sans compromettre les objectifs sociaux. Elles ont été assez efficaces du point de vue de la réalisation d'objectifs sociaux, comme la préservation des centres-villes, mais elles ont eu un coût en termes de concurrence dans ce secteur, nuisant ainsi aux intérêts des consommateurs.

De nombreuses réformes ont été mises en œuvre dans le secteur des *services professionnels* ces dernières années. Une mesure importante est la suppression de la disposition permettant aux organismes auto-réglementés de demander que leurs réglementations ne soient pas soumises à la législation sur la concurrence, alors que les organismes professionnels ont pris plusieurs initiatives pour supprimer ou assouplir les restrictions qui, de l'avis de l'OFT, freinaient la concurrence. Dans sa réponse aux conclusions d'une enquête récente de l'OFT sur le secteur des pharmacies qui prônait la libéralisation du secteur, l'État, se disant préoccupé par la pénurie actuelle de pharmaciens, a laissé en place les restrictions à l'entrée qui empêchent le développement de la concurrence. Or, le rapport de l'OFT a conclu que les consommateurs sont actuellement bien desservis géographiquement et qu'en général il n'y a pas de pénurie de pharmacies. Les autorités devraient réexaminer les recommandations de l'OFT et permettre la libre entrée dans le secteur des pharmacies, sous réserve seulement des qualifications professionnelles requises. Le gouvernement ouvrira ce dossier en 2006.

L'ouverture des secteurs de *l'électricité, du gaz et des télécommunications* a conduit à une amélioration de la productivité, mais les comparaisons internationales donnent à penser que des possibilités de baisse des tarifs existent encore, notamment dans les télécommunications. Les réformes dans le secteur de l'électricité et du gaz ont été bénéfiques puisque les tarifs sont généralement descendus au-dessous de la moyenne de l'UE, mais les tarifs de l'électricité pour les ménages restent relativement élevés. Les tarifs du téléphone mobile et les tarifs téléphoniques pour les entreprises restent aussi relativement élevés, ces derniers étant parmi les plus élevés de l'Union européenne, en raison vraisemblablement du pouvoir de marché de l'opérateur historique. Dans tous ces cas, le régulateur sectoriel doit continuer de s'employer activement à empêcher les abus de position dominante et à permettre aux consommateurs de tirer pleinement parti de la libéralisation.

Les problèmes qui persistent dans le *secteur ferroviaire* doivent être résolus. Les mesures prises récemment, qui visent à mieux spécifier les résultats et à donner des orientations plus précises pour la planification et l'investissement, montrent que le gouvernement est déterminé à régler certains de ces problèmes. La Strategic Rail Authority (SRA) joue un plus grand rôle dans la fixation des conditions d'exploitation et assure temporairement l'exploitation des trains en attendant l'attribution des franchises selon un régime concurrentiel. Si ces mesures récentes permettent de surmonter les déficiences les plus graves du système ferroviaire privatisé, les problèmes concernant les incitations et le partage des compétences doivent encore être résolus. En particulier, un régulateur indépendant est toujours nécessaire et il faudrait que le gouvernement définisse clairement le partage des compétences et qu'il renforce et assure l'indépendance du régulateur. La SRA devrait envisager d'accorder des franchises pour une plus longue durée, car la politique actuelle de franchises de courte durée, assorties de critères de performance étroitement définis, n'incitera vraisemblablement pas à réaliser les investissements à long terme indispensables. ■

### **Comment la durabilité de la croissance pourrait-elle être assurée de façon plus efficiente ?**

A long terme, des problèmes devront aussi être résolus pour assurer un développement économique durable du point de vue social et environnemental. Contrairement à celui d'un grand nombre d'autres pays de l'OCDE, le régime public de retraite du Royaume-Uni est financièrement viable, car la pension publique de base sera ajustée en fonction de l'évolution des prix et pas des salaires. Par conséquent, son importance relative diminuera au fil des années, en étant partiellement compensée par la deuxième pension publique, qui augmentera avec le temps. En outre, l'aide de l'État vise de plus en plus les retraités pauvres. Les autorités ont fait de l'adéquation du revenu des retraités un objectif important des réformes récentes. Ces réformes devraient permettre de garantir aux retraités un revenu de base, à condition qu'ils soient nombreux à demander à bénéficier du nouveau complément de retraite sous condition de ressources (Pension Credit), qui joue un rôle de plus en plus important. Ce complément de retraite bénéficie aussi aux personnes de plus de 65 ans qui ont constitué une épargne ou un revenu

pour leur retraite et il représente donc, de ce point de vue, un progrès par rapport à la garantie de revenu minimum. Toutefois, ce régime créera pour certaines personnes une contre-incitation à épargner et travailler à la marge. Le gouvernement considère qu'il appartient à chacun de choisir comment et combien épargner pour la retraite et de décider de poursuivre ou non son activité au-delà de l'âge d'ouverture des droits. Dans cette optique, si l'adéquation du revenu à la retraite reste un problème, les autorités pourraient devoir envisager d'augmenter le niveau de la pension publique de base, encore qu'une telle décision doive être prise en tenant compte de ses effets sur les finances publiques. Les réformes envisagées pour durcir l'environnement réglementaire des pensions professionnelles et rendre le régime des pensions moins complexe sont les bienvenues. Si d'autres ajustements au régime de retraite peuvent se révéler nécessaires, il est important d'établir la stabilité des règles dans ce domaine et de laisser le temps à tous de bien assimiler les conséquences de la dernière vague de réformes.

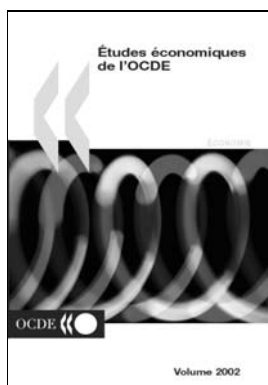
La réalisation de l'objectif du Protocole de Kyoto ne devrait pas poser de difficultés majeures au Royaume-Uni, compte tenu du large éventail de mesures prévues dans la stratégie sur les changements climatiques. Cependant, l'efficacité de ces mesures pourrait être améliorée en assurant l'uniformité la plus grande possible des coûts marginaux de dépollution entre les différentes politiques et mesures. La participation au système d'échange de droits d'émissions de l'UE offre une possibilité de reformuler la stratégie dans cette optique. Le système proposé par l'UE pourrait utilement tirer parti des atouts du système actuel d'échange de droits d'émission du Royaume-Uni et la participation du Royaume-Uni au système d'échange de l'UE contribuerait à créer des incitations plus ciblées à la dépollution, en particulier dans le secteur de la production électrique, où les émissions sont très intenses. ■

### **Pour plus d'informations**

Pour plus d'informations sur les travaux de l'OCDE relatifs à la science et à l'innovation, prière de contacter David Turner,  
e-mail : [david.turner@oecd.org](mailto:david.turner@oecd.org),  
Tél. : 01 45 24 87 15, ou  
Jens Lundsgaard  
e-mail : [jens.lundsgaard@oecd.org](mailto:jens.lundsgaard@oecd.org),  
Tél. : 01 45 24 87 37. ■

## Références

- La synthèse est disponible sur le site [www.oecd.org/eco/Country\\_Survey/UnitedKingdom](http://www.oecd.org/eco/Country_Survey/UnitedKingdom) avec quelques graphiques explicatifs et un extrait de l'étude sur le financement des études par les diplômés de l'enseignement supérieur.
- **Études économiques** : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop).



- **Pour plus d'informations** : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : [www.oecd.org/eco](http://www.oecd.org/eco).
- **Perspectives économiques n° 74**, décembre 2003. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : [www.oecd.org/eco/Economic\\_Outlook](http://www.oecd.org/eco/Economic_Outlook).

**Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications  
de l'OCDE par l'intermédiaire de la librairie en ligne de l'OCDE**  
[www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques,  
Direction des relations publiques et de la Communication.  
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

## Où nous contacter ?

**ALLEMAGNE**

Centre de l'OCDE  
de BERLIN  
Albrechtstrasse 9/10  
D-10117 BERLIN  
Tél. : (49-30) 2888353  
Fax : (49-30) 28883545  
E-mail :  
berlin.contact@oecd.org  
Internet :  
[www.oecd.org/deutschland](http://www.oecd.org/deutschland)

**ÉTATS-UNIS**

Centre de l'OCDE  
de WASHINGTON  
2001 L Street N.W.,  
Suite 650  
WASHINGTON D.C. 20036-4922  
Tél. : (1-202) 785 6323  
Fax : (1-202) 785 0350  
E-mail :  
washington.contact@oecd.org  
Internet : [www.oecdwash.org](http://www.oecdwash.org)  
Toll free : (1-800) 456 6323

**FRANCE**

Siège de l'OCDE de PARIS  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS Cedex 16  
Tél. : (33) 01 45 24 81 81  
Fax : (33) 01 45 24 19 50  
E-mail : [sales@oecd.org](mailto:sales@oecd.org)  
Internet : [www.oecd.org](http://www.oecd.org)

**JAPON**

Centre de l'OCDE de TOKYO  
Nippon Press Center Bldg  
2-2-1 Uchisaiwaicho,  
Chiyoda-ku  
TOKYO 100-0011  
Tél. : (81-3) 5532 0021  
Fax : (81-3) 5532 0036/0035  
E-mail : [center@oecdtokyo.org](mailto:center@oecdtokyo.org)  
Internet : [www.oecdtokyo.org](http://www.oecdtokyo.org)

**MEXIQUE**

Centre de l'OCDE  
du MEXIQUE  
Av. Presidente Mazaryk 526,  
Colonia: Polanco,  
C.P., 11560  
MEXICO D.F.  
Tél. : (00.52.55) 5281 3810  
Fax : (00.52.55) 5280 0480  
E-mail :  
[mexico.contact@oecd.org](mailto:mexico.contact@oecd.org)  
Internet : [www.rtn.net.mx/ocde/](http://www.rtn.net.mx/ocde/)

Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE

[www.oecd.org/publications/Pol\\_brief/index-fr.htm](http://www.oecd.org/publications/Pol_brief/index-fr.htm)